

Blasons des communes du Roannais - 1

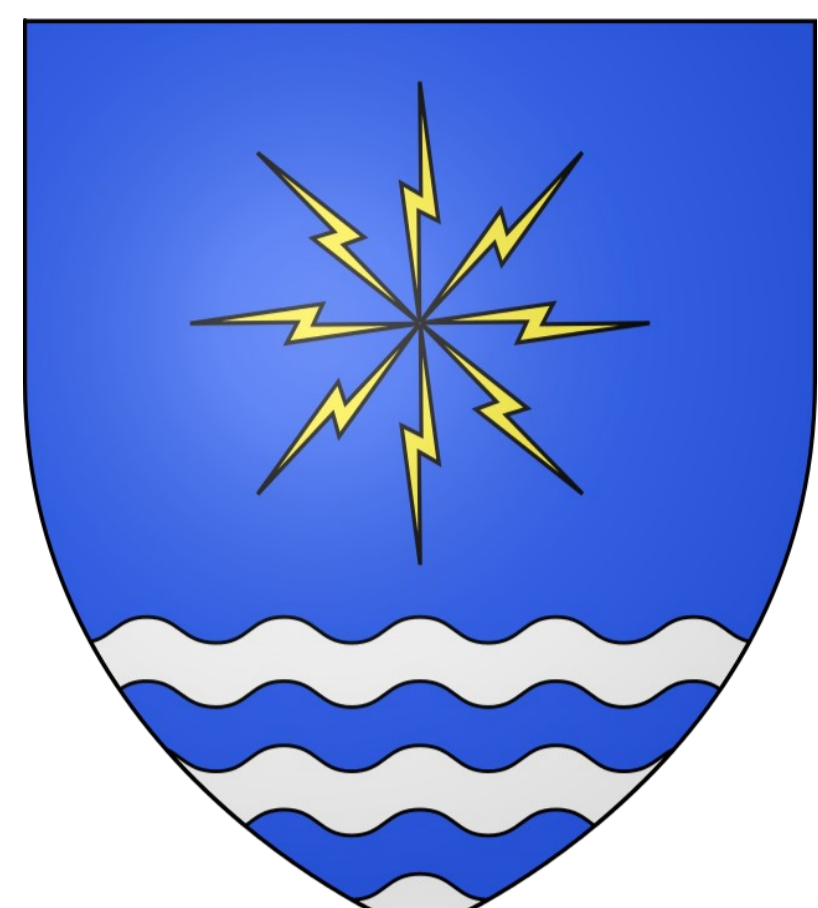
Les 29 communes du canton du Coteau :

Balbigny, **Bussières**, Chirassimont, **Commelle-Vernay**, **Cordelle**, **Le Coteau**, Croizet-sur Gand, **Fourneaux**, **Lay**, Machézal, Neaux, **Néronde**, **Neulise**, Notre-Dame-de-Boisset, **Parigny**, **Perreux**, **Pinay**, **Saint-Cyr-de-Favières**, **Saint-Cyr-de-Valorges**, **Saint-Jodard**, **Saint-Just-la-Pendue**, **Saint-Marcel-de-Félines**, Saint-Priest-la-Roche, **Saint-Symphorien-de-Lay**, **Saint-Vincent-de-Boisset**, **Sainte-Agathe-en-Donzy**, Sainte-Colombe-sur-Gand, **Vendranges**, **Violay**.



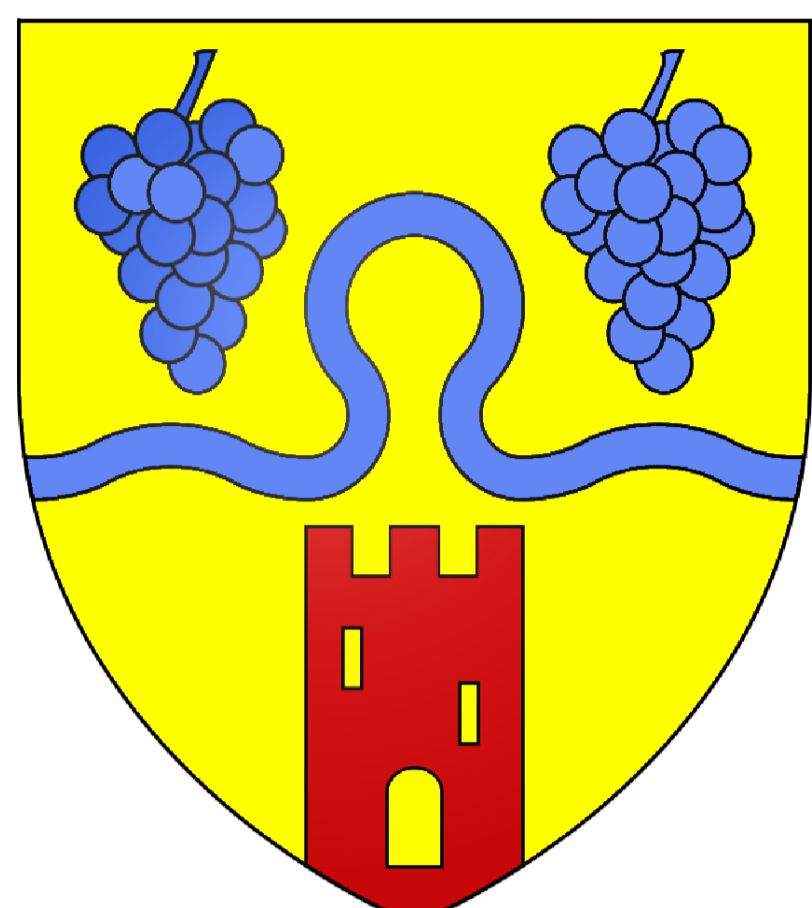
Bussières

Parti : au premier, coupé au 1 d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles d'or, au II d'azur à la fasce accompagnée en chef d'un lion léopardé et en pointe de trois roses tigées et feuillées, le tout d'or ; au second, d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux maillets d'argent posés à plomb et en pointe d'un verne arraché du même.



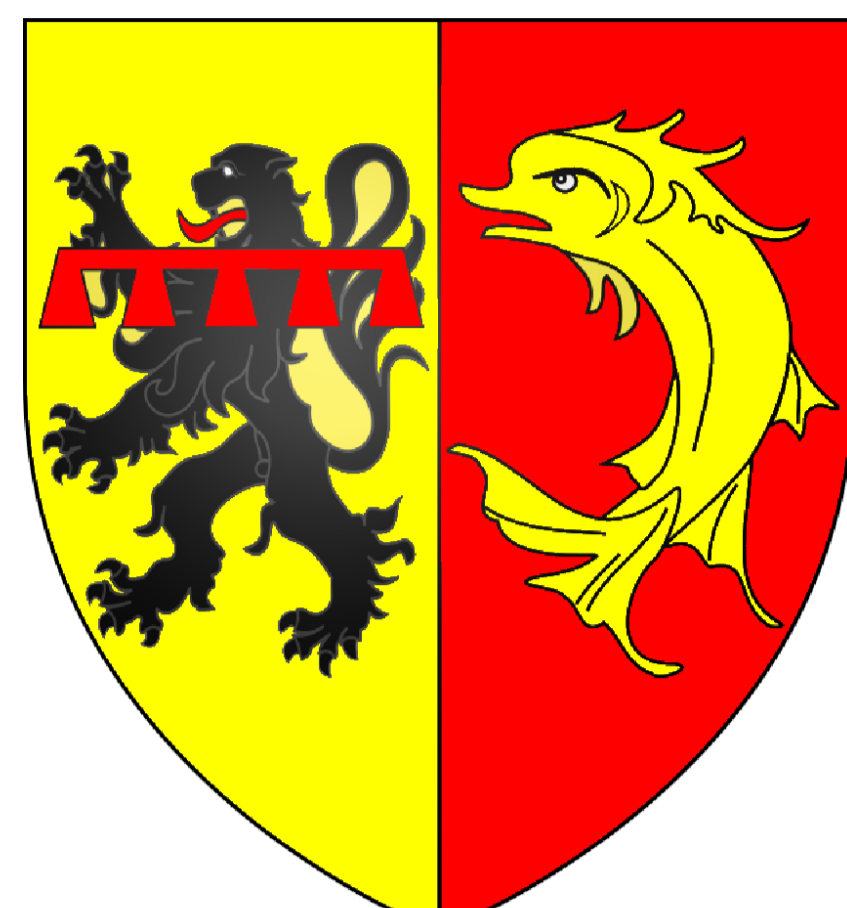
Commelle-Vernay

D'azur à huit éclairs en étoile, à la champagne ondulée d'argent chargée de deux faces ondes du champ.



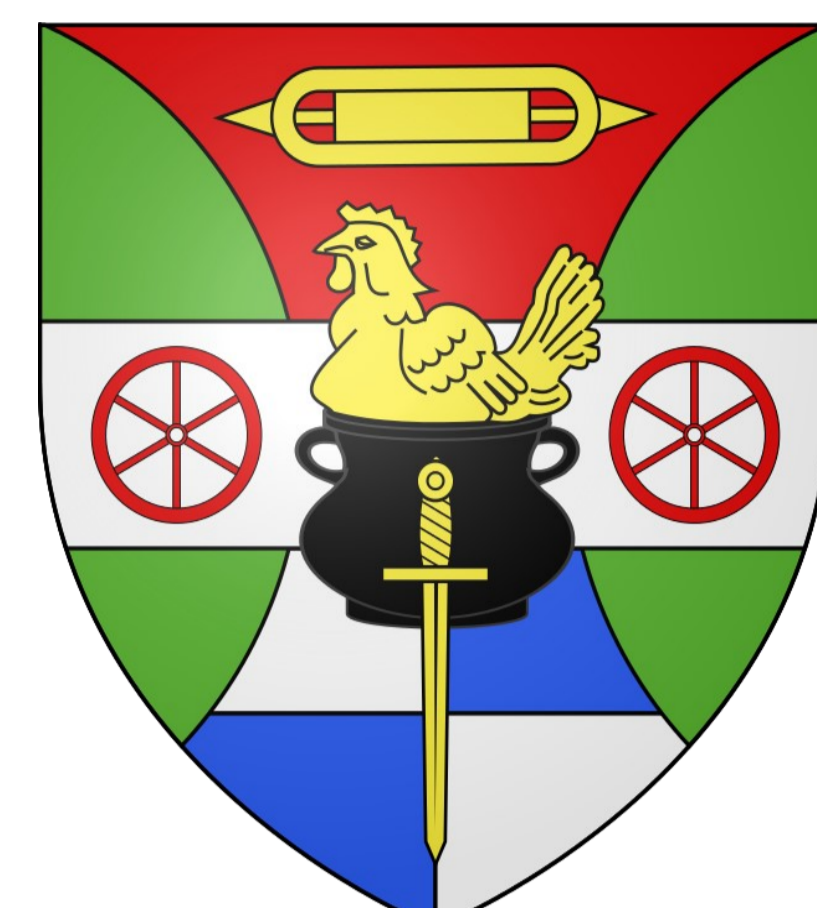
Cordelle

D'or à une burelle d'azur ondulée et entée d'une pièce vers le chef, accompagnée en chef de deux grappes de raisin du même et en pointe d'une tour de gueules, ouverte et ajourée du champ et mouvant de la pointe.



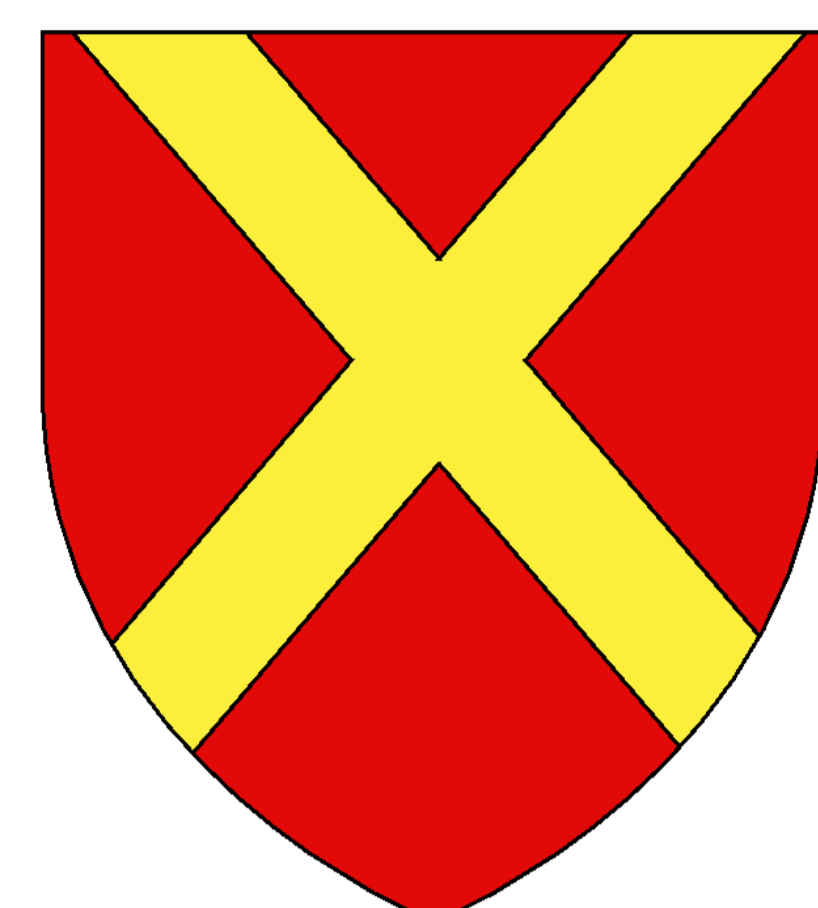
Le Coteau

Parti : au premier, d'or au lion de sable lampassé de gueules, au lambel brochant de cinq pendants du même ; au second, de gueules au dauphin d'or.



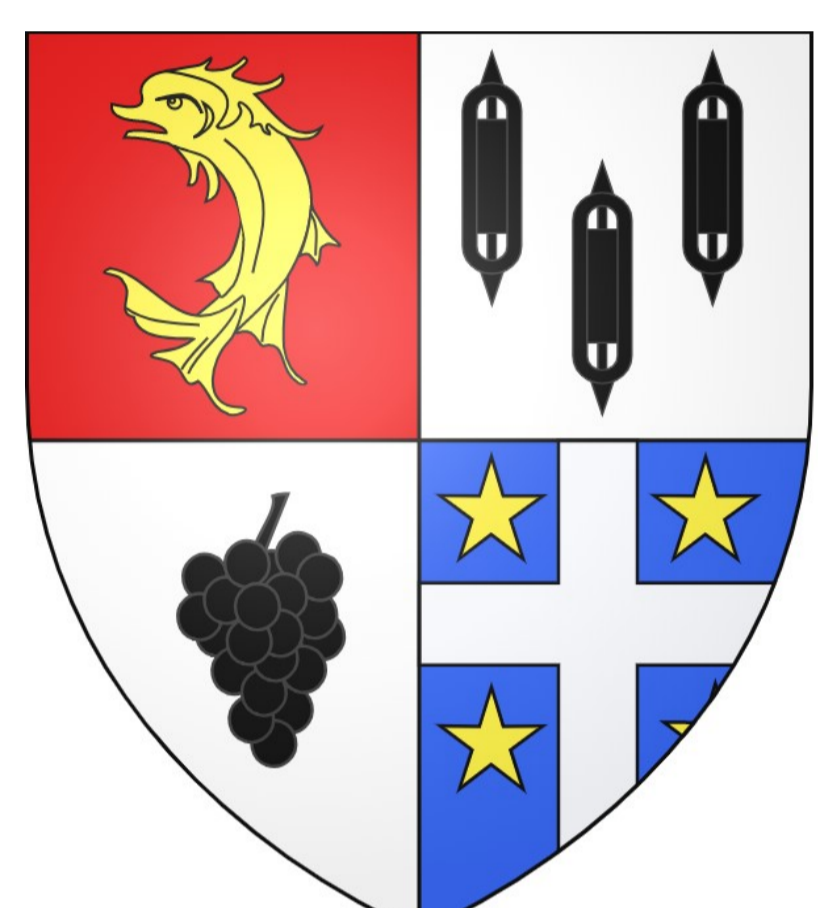
Fourneaux

Coupé : au premier, de gueules à la navette d'or en fasce, au second, écartelé d'argent et d'azur, le tout flanqué de sinople ; à la fasce d'argent brochant sur le tout chargée en flanc de deux roues de gueules, entre lesquelles broche une pointe d'or couvrant une marmite de sable, au glaive de Saint Michel versé d'or brochant en pointe sur cette dernière.



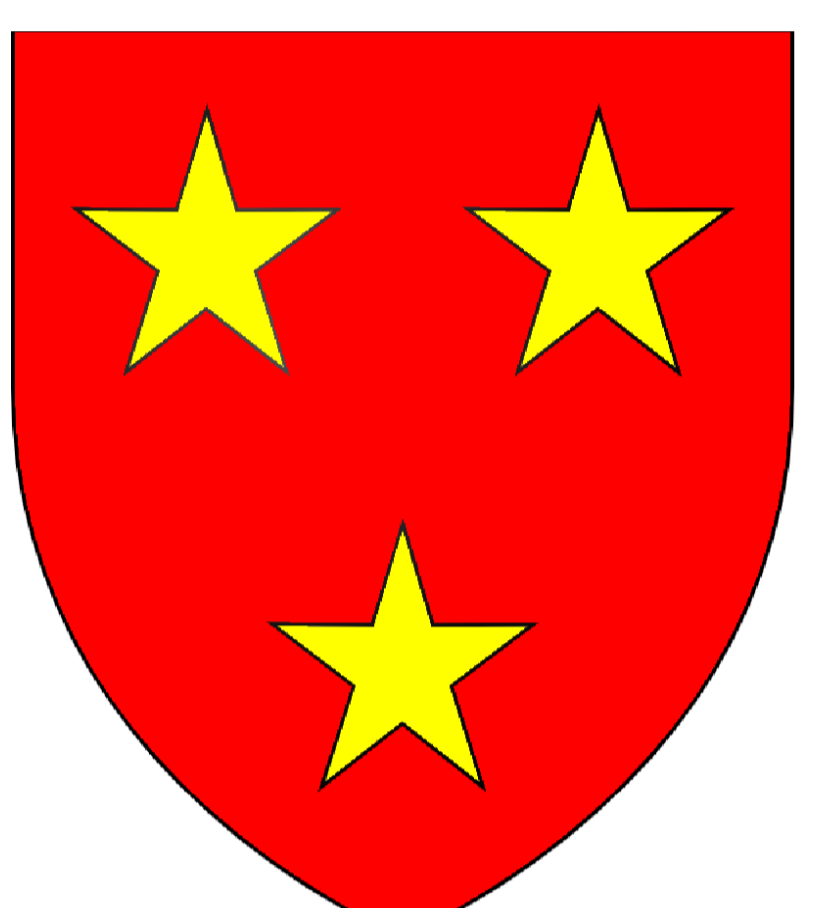
Lay

De gueules au sautoir d'or.
Armes en usage depuis 1890



Néronde

Écartelé : au premier de gueules au dauphin d'or qui est de Forez ; au deuxième d'argent à trois navettes de sable posées en pal 2 et 1 ; au troisième d'argent à la grappe de raisin de sable ; au quatrième d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles d'or.



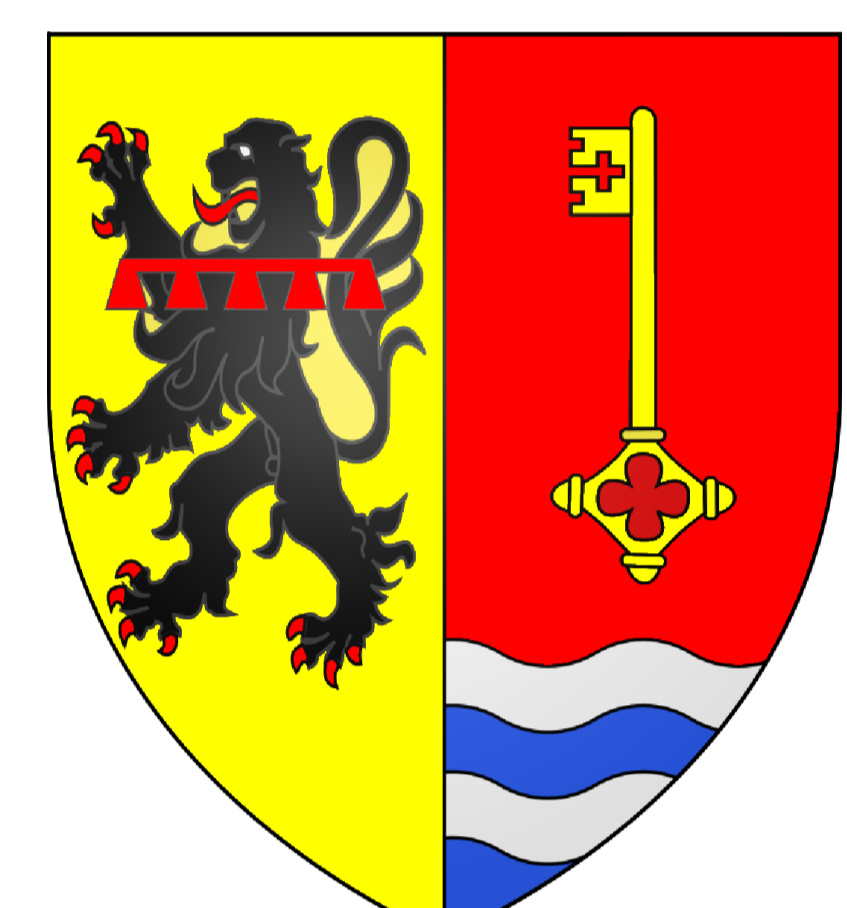
Neulise

De gueules chargé de trois étoiles d'or.
Blason de la famille de Lorgues



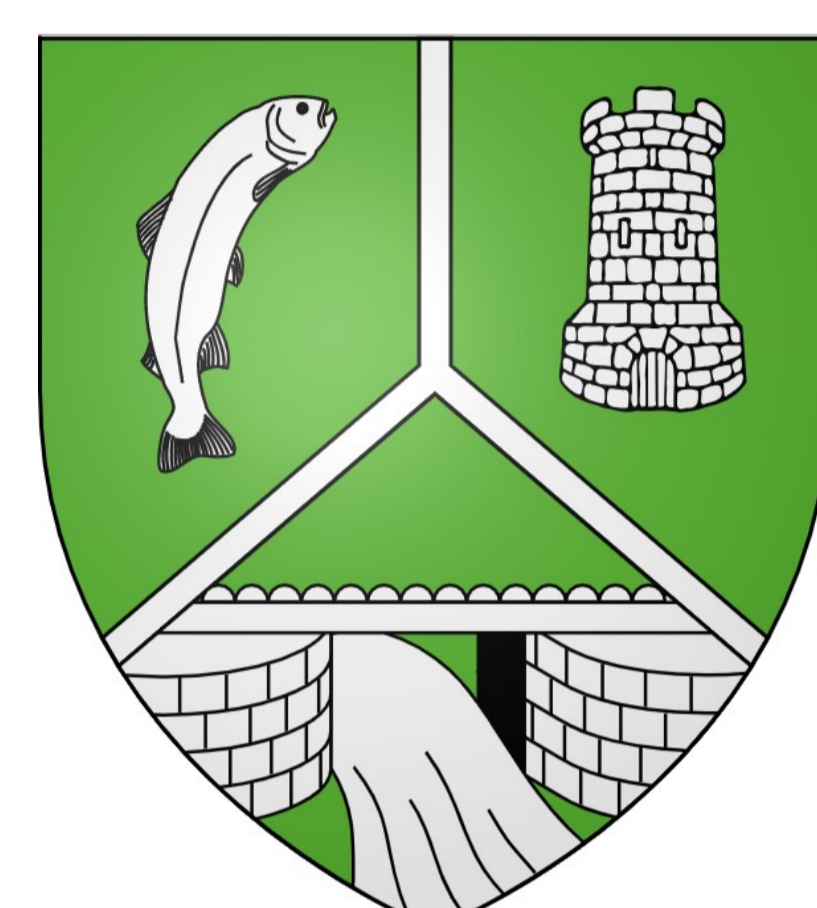
Parigny

De sinople au pal d'azur bordé d'argent mouvant d'une champagne ondulée d'azur, chargée de deux fasces ondulées d'argent, au soleil d'or mouvant du chef et brochant sur le tout.



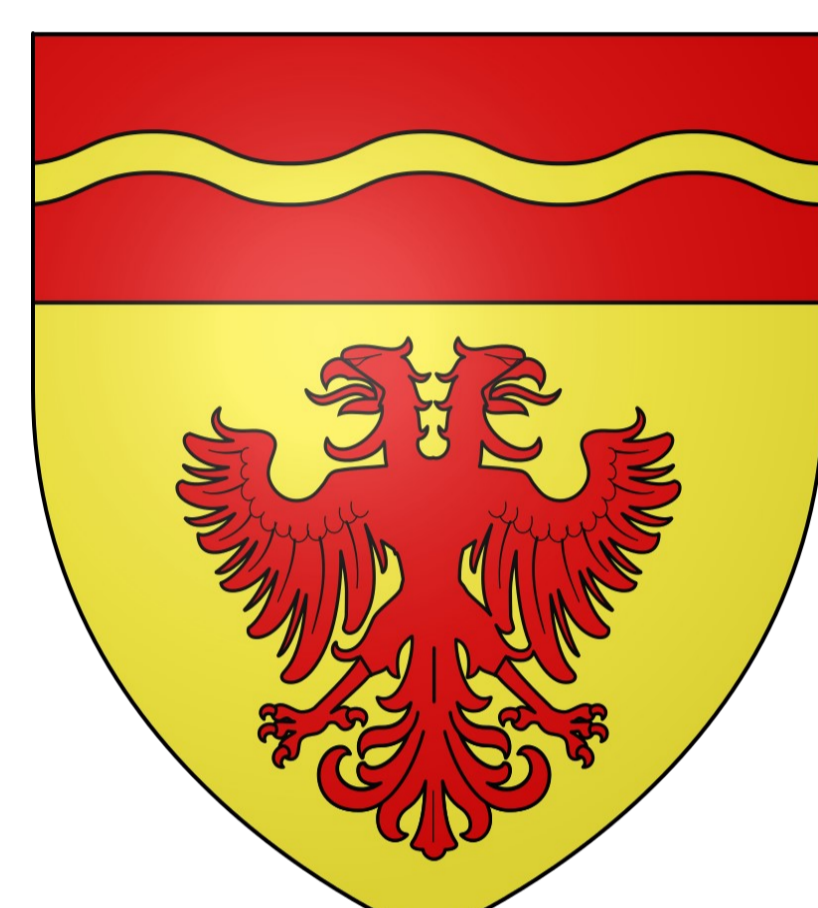
Perreux

Parti : au premier d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, au lambel de cinq pendants du même brochant ; au second de gueules à la clef d'or soutenue d'une champagne fascée-ondulée d'argent et d'azur de quatre pièces.



Pinay

De sinople au parle en filet renversé d'argent, cantonné à senestre d'un bar contourné, à dextre d'une tour maçonnée de sable et en pointe d'une digue maçonnée du même sur une rivière ; le tout d'argent.



Saint-Cyr-de-Favières

D'or à l'aigle bicéphale de gueules, au chef de même chargé d'une burelle ondulée d'or.



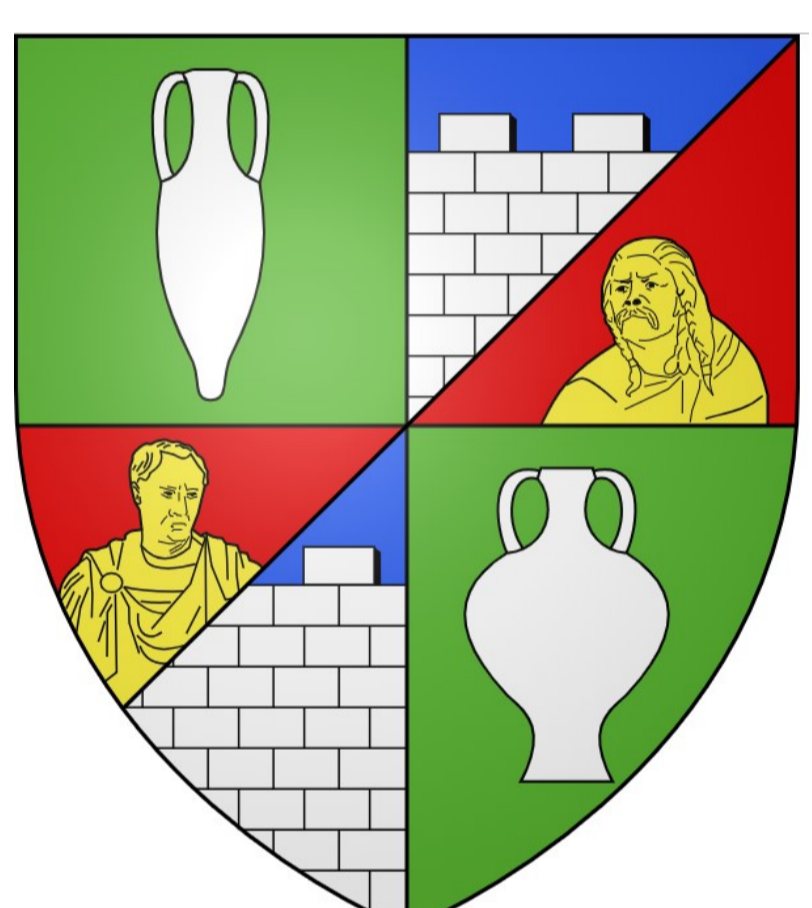
Saint-Jodard

De gueules à la fasce abaissée et ondulée d'argent chargée de deux ondes d'azur, à quatre épis de blé d'or les tiges appointées en croix brochantes sur le tout et accompagnées en chef de deux alouettes affrontées d'or.



Saint-Just-la-Pendue

Tranché : au premier de sable à l'aigle essorant d'or ; au second d'or à l'épi de blé tigé et feuillé de sable mis en bande, à la navette du même brochant en fasce.



Saint-Marcel-de-Félines

Écartelé : au premier de sinople à l'amphore d'argent ; au deuxième taillé au 1 d'azur au mur crénelé d'argent et maçonné de sable et au II de gueules au buste de gaulois d'or mouvant du flanc et de la pointe ; au troisième taillé au 1 de gueules au buste de romain d'or mouvant du taillé et au II d'azur au mur crénelé d'argent maçonné de sable ; au quatrième de sinople à la cruche d'argent.



Saint-Symphorien-de-Lay

De sinople aux deux épis de blé tigés et feuillés d'or passés en sautoir, surmontés d'une étoile d'or.



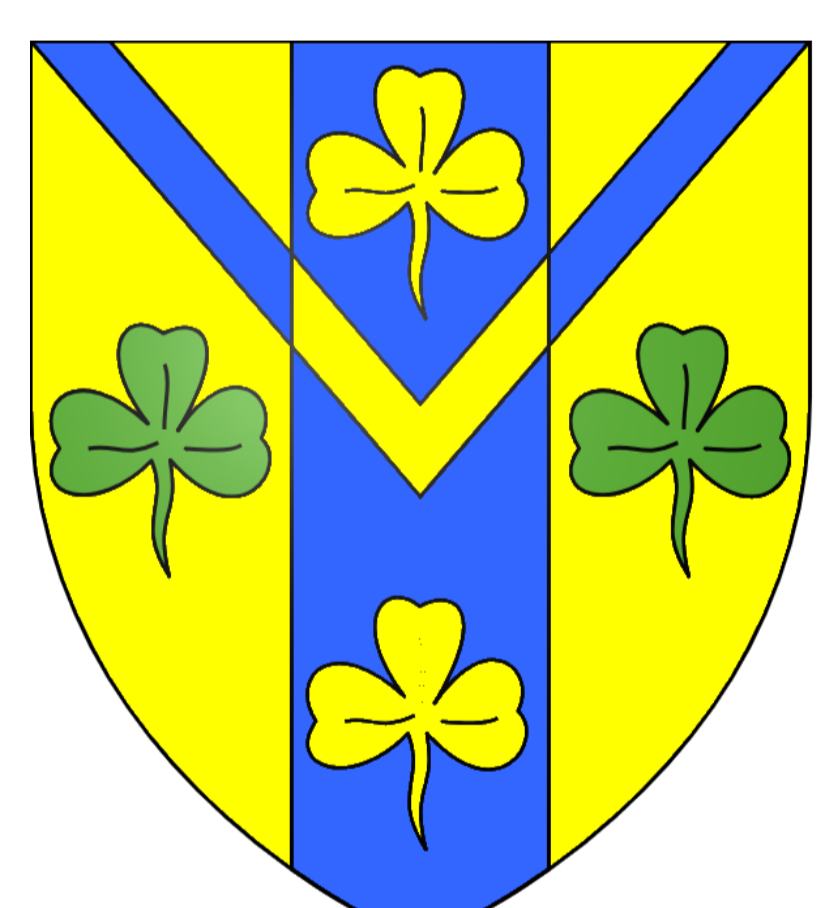
Saint-Vincent-de-Boisset

Coupé : au premier de gueules à l'écusson d'argent chargé d'une aigle bicéphale de sable, becquée, languée et membrée d'or, accosté de deux grappes de raisin de même ; au second d'or au chêne englanté et arraché de sinople, au loup passant de sable brochant sur le tronc de l'arbre.



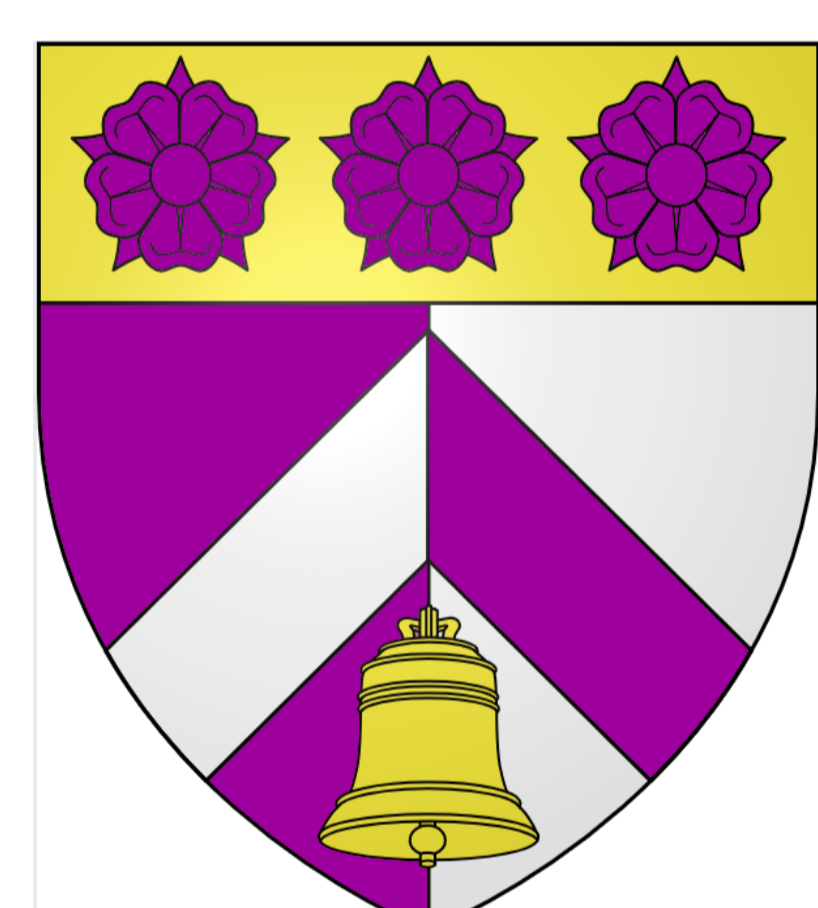
Sainte-Agathe-en-Donzy

Tranché : au premier d'azur à l'anille d'or ; au second de sinople à la belette au naturel passant dans le sens de la bande ; à la bande d'or chargée de trois flammes de gueules brochant sur la partition.



Vendranges

D'or au pal d'azur, au chevron diminué et renversé, brochant de l'un en l'autre et accompagné de quatre trèfles, deux d'or chargeant le pal en chef et en pointe et deux de sinople en flancs.

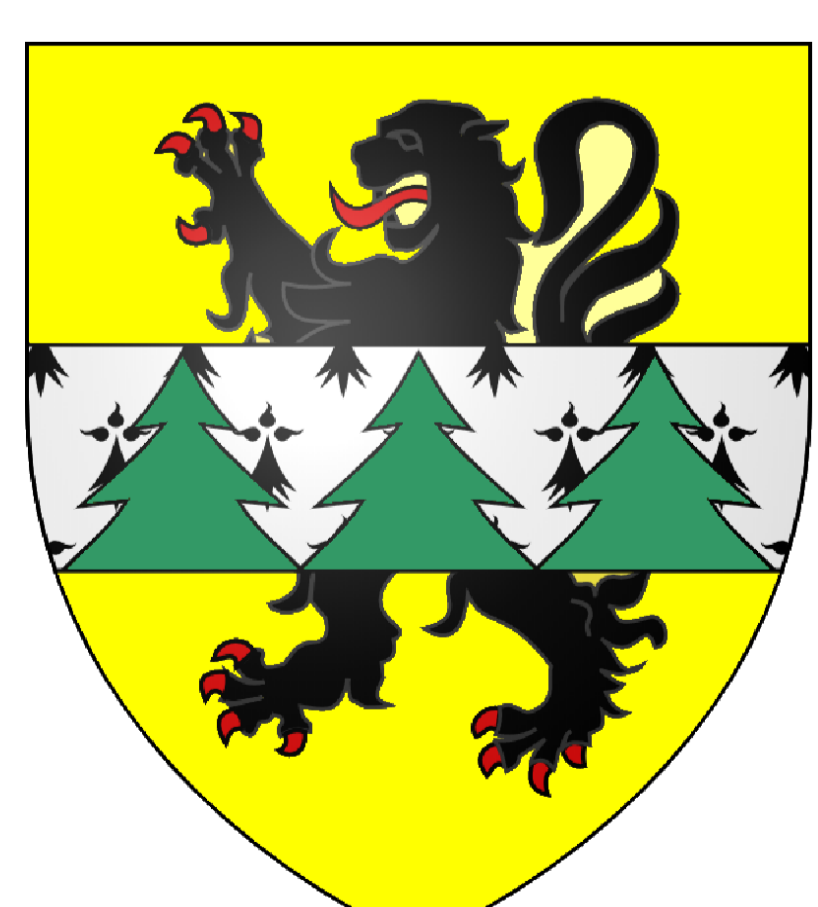


Violay

Parti de pourpre et d'argent au chevron de l'un à l'autre accompagné en pointe d'une cloche d'or, au chef du même chargé de trois roses de pourpre.

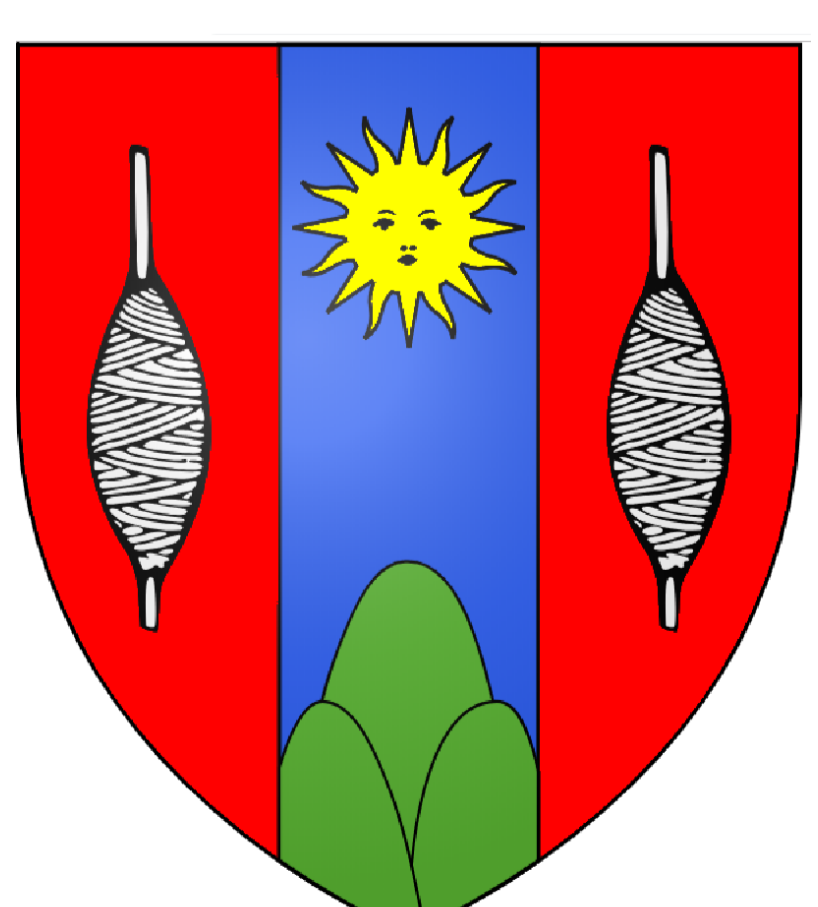
Les 32 communes du canton de Charlieu :

Arcinges, **Belleroche**, **Belmont-de-la-Loire**, La Bénisson-Dieu, Boyer, Briennon, **Le Cergne**, Chandon, **Charlieu**, **Combre**, Coutouvre, **Cuinzier**, **Écoche**, **La Gresle**, **Jarnosse**, **Maizilly**, **Mars**, **Montagny**, **Nandax**, **Pouilly-sous-Charlieu**, **Pradines**, **Régny**, **Saint-Denis-de-Cabanne**, Saint-Germain-la-Montagne, Saint-Hilaire-sous-Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu, **Saint-Pierre-la-Noaille**, **Saint-Victor-sur-Rhins**, Sevelinges, **Villers**, **Vougy**.



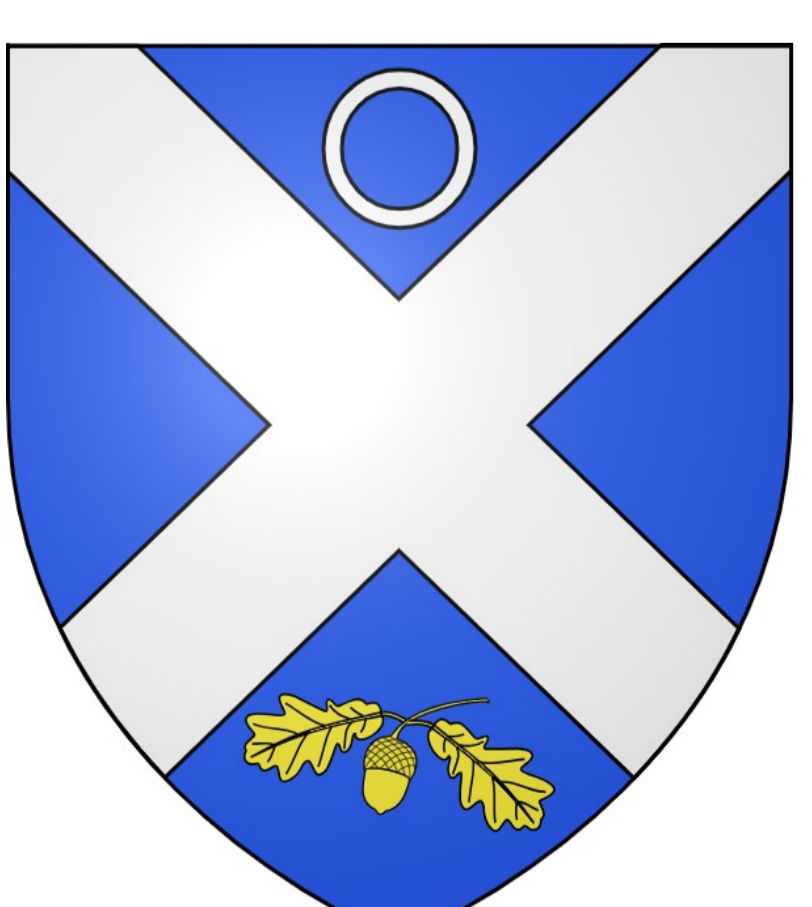
Belleroche

D'or au lion de sable armé et lampassé de gueules, à la fasce d'hermine chargée de trois sapins de sinople brochant sur le tout.



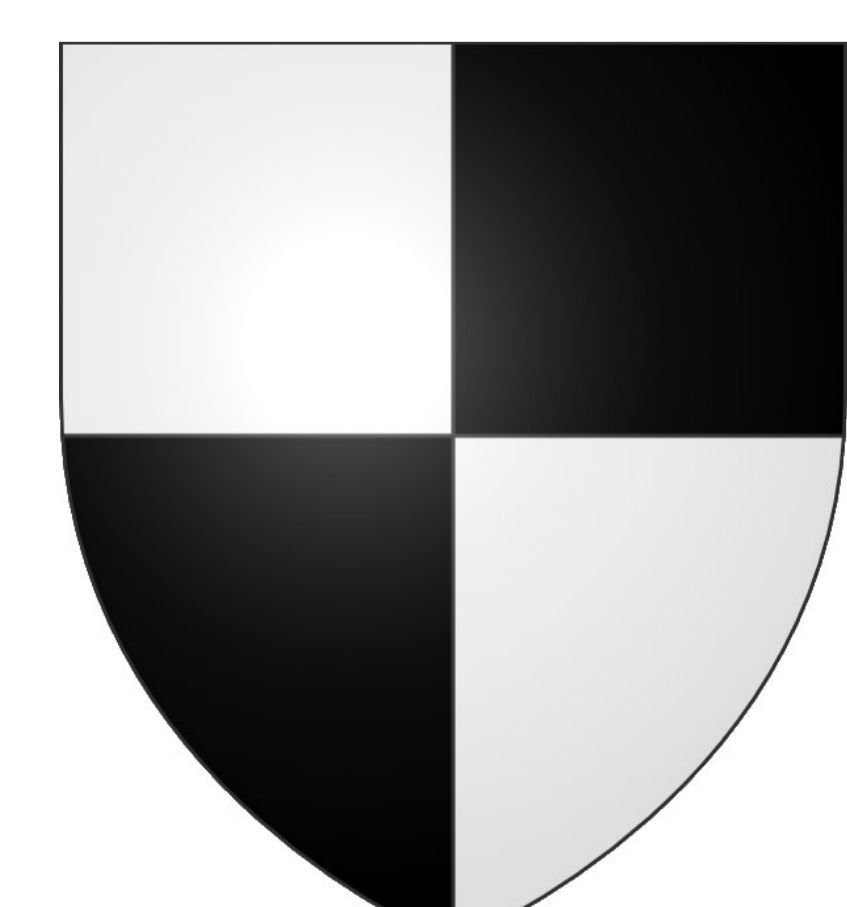
Belmont-de-la-Loire

De gueules au pal cousu d'azur chargé d'une montagne de trois coupeaux de sinople mouvant de la pointe et d'un soleil figuré et flamboyant d'or en chef, accompagné en flancs de deux quenouilles d'argent.



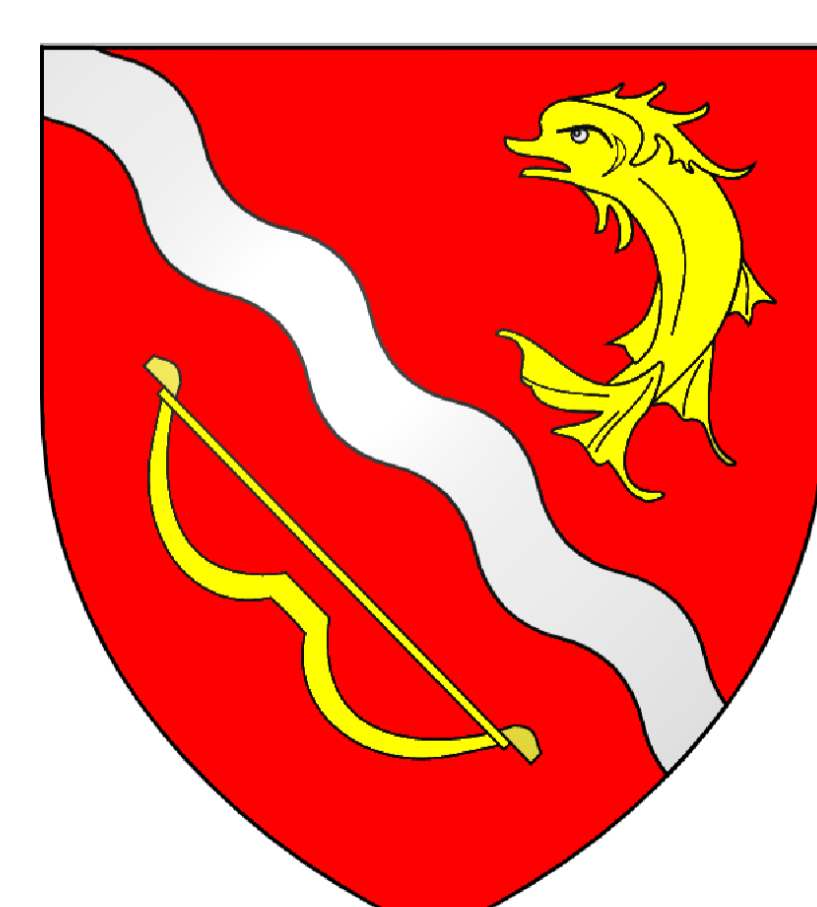
Le Cergne

D'azur au sautoir d'argent accompagné en chef d'un anelet du même et en pointe d'une branche de chêne englanté d'or.



Charlieu

Écartelé d'argent et de sable.



Combre

De gueules à la cotice ondulée d'argent accompagnée en chef d'un dauphin d'or et en pointe d'un arc du même, versé et posé en bande.



Cuinzier

Coupé d'or et de sinople le trait de partition formant trois coupeaux ; au premier d'or à une tête de lion de sable lampassée de gueules ; au second de sinople à deux navettes d'or passées en sautoir.